

CL03

St-PIERRE-DE-CLAGES

Commune de CHAMOSON (VS)

AMÉNAGEMENT

INTÉRIEUR DE St-PIERRE-de-CLAGES

Automne 2003

1 TRAVAUX ÉDILITAIRES de St-PIERRE-de-CLAGES

- 1.1 Les fouilles archéologiques entreprises à St-Pierre-de-Clages (Commune de Chamoson) ont eu lieu au courant de l'automne 2003, entre le 16 septembre et le 20 novembre (28 jours d'intervention, dont 17 jours à temps complet, et 9 journées à deux personnes). Elle font suite à la volonté de la municipalité de transformer l'aspect de la place à proximité de l'église romane et des routes au centre du village (en direction de Sion, de Martigny et de Chamoson), et ce faisant, de rénover le réseau de canalisations. Ce sont surtout les tranchées profondes (jusqu'à 2.50 m) destinées à la pose des écoulements des eaux de surface et des égouts qui ont monopolisé notre attention, les tranchées pour l'eau et l'électricité ne se trouvant pas à une profondeur suffisante pour détruire les vestiges archéologiques. De même, la profondeur des terrassements¹ destinés à recevoir les remblais et l'enrobé final est trop peu importante à ce propos, mais ces travaux ont également été suivis afin de ne pas perdre une éventuelle opportunité de découverte archéologique.
- 1.2 Vu le caractère urgent de ces aménagements routiers, la méthode adoptée fut de laisser creuser les tranchées à la machine, puis d'observer et de relever dans les coupes les informations d'ordre archéologique. L'avantage indéniable de cette méthode est la rapidité d'intervention, dont bénéficient surtout le maître d'œuvre et l'entreprise chargée des travaux. Le prix à payer en est la perte certaine, difficilement quantifiable, d'informations de terrain, notamment un défaut de matériel archéologique.
- 1.3 En contrepartie, et sans retarder les travaux d'aménagement, nous avons pu effectuer des sondages à proximité immédiate de l'église, en des endroits susceptibles de livrer des informations (Sond 1 à 6) complétant les données engrangées lors de la surveillance des tranchées. Ces sondages n'ont répondu que partiellement à nos questions, à cause notamment de la présence de tombes à inhumations, anciennes et récentes (voir plus bas, tombes).
- 1.4 La découverte de murs et de structures, finalement datés de l'époque romaine, n'a été qu'une demi surprise, étant donné la présence d'une couche (c 3 P 2 à 4) contenant des traces anthropiques (Voir ci-dessous).

2 ETAT DE LA QUESTION

- 2.1 L'église romane de St-Pierre-de-Clages fut construite, en 1130-1140, par des moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Martin (Lyon), église mère dont la fondation date de 1107². Le Sud de l'église devait probablement rapidement être occupé par une habitation pour ces moines (emplacement actuel du prieuré). L'auteur dit ne pas savoir s'il existait un bâtiment religieux antérieur à l'église romane ; cependant, il dit aussi que les fouilles de l'abbé François-Olivier DUBUIS, dans les années 1960, ont montré « ...que l'église est bâtie sur des murs antérieurs, liés d'ailleurs à des tombes anciennes... »³. Cette

¹ Profondeur de 0.50 m sous la place entre la route et les maisons ou l'église, et de 0.68 m à 1.00 m sous la route.

² P. ELSIG, *L'église romane de St-Pierre-de-Clages (VS)*, Guides de monuments suisses, Berne, 2000, 9.

³ P. ELSIG, *Ibidem*, 7.

dernière assertion incite à penser que des murs et structures découverts à côté de l'église dateraient plutôt du Haut Moyen-Âge que de l'époque antique.

- 2.2 Aucune construction romaine n'était connue jusqu'au début de la fouille et seules « des trouvailles de monnaies romaines ou d'autres objets anciens »⁴ pouvaient faire penser que le site devait aussi être occupé à cette époque.

3 SUIVI de la TRANCHÉE

- 3.1 En premier lieu, nous avons suivi le creusement de la tranchée destinée à la pose de l'écoulement des eaux de surface. Cette tranchée traverse toute la longueur du chantier (145.00 m), et se trouve à une profondeur (1.30 m à 2.50 m) telle qu'on peut y découvrir d'éventuels vestiges archéologiques.
- 3.1.1 L'extrémité SW de la tranchée n'a montré aucun de ces restes.
- 3.1.2 Le mur le plus au SW, à hauteur de l'angle W de la maison située à l'W de l'église (n° 19), est une maçonnerie moderne appartenant vraisemblablement à une ancienne maison villageoise, située entre les n° 19 et 21, et dont la démolition précéda, probablement de peu, le dernier enrobé de la rue, au vu du niveau élevé où elle se trouve (Voir P 1). Plus loin apparaîtra, parallèle à la tranchée, un muret d'une ancienne canalisation qui a également précédé la route goudronnée moderne, mais appartient sans doute à notre époque, également au vu de son niveau élevé (Voir P 4).
- 3.1.3 Couche anthropique : à partir de 5.00 m environ au NE du pt A du Profil 1 (à hauteur de l'angle W de la maison n° 19), jusqu'au Bâtiment I (M 1), une couche de limon graveleux comportant quelques rares éléments anthropiques (fragments de tuile, de mortier et de bois calciné) faisait présumer de la présence de vestiges. Au début de la fouille, cette couche (voir Profils 2 à 4, c 3 et P 5 et 6, c 1) ne pouvait être attribuée à l'une ou l'autre époque, médiévale ou romaine, mais il s'est avéré par la suite qu'il s'agissait effectivement d'un remblai venant s'appuyer contre l'élévation du M 1 romain (voir ci-dessous « différences de niveau »).

4 TOMBES

- 4.1 A proximité de l'église (lors du décapage, dans la tranchée et également dans les sondages entrepris dans un deuxième temps), de nombreuses tombes à inhumation sont apparues. Certaines d'entre elles sont déjà perturbées par des conduites modernes (il n'est pas rare en effet de trouver dans les remblais modernes de ces canalisations de nombreux os humains déplacés). Les tombes forment **2 types** distincts :
- 4.1.1 Les tombes en pleine terre sont les plus nombreuses. Quelques unes d'entre elles sont, a priori, relativement récentes, et revêtent donc un intérêt très limité pour l'histoire antique et médiévale du site. Les os provenant de telles tombes (non numérotées) et des perturbations sont prélevés en vrac et seront rendus à la terre. Elles n'entrent pas dans les considérations ci-après. D'autres tombes en pleine terre sont numérotées mais non fouillées (T 9, 10, 11, 12 ?, 13, 16, 17, 19), ou seulement en partie (T 4). Les os de cette dernière (K 0004) sont partiellement prélevés et inventoriés, puisqu'ils présentent l'intérêt de se trouver en profil, et peuvent donner

⁴ P. ELSIG, Ibidem, 7.

une datation (TAQ) des murs (P 5). Les autres os prélevés proviennent tous des tombes à dalle.

- 4.1.2 Le groupe des tombes à dalles comporte celles où une dalle de chant ou de couverture, au moins, a été vue et repérée. Ces tombes sont situées soit à des niveaux comparables aux tombes en pleine terre, soit à plus grande profondeur. L'une d'elles est entièrement fouillée (T 3, voir ci-dessous). Certaines sont partiellement fouillées⁵ (T 5, voir ci-dessous, et T 6 et 7) et les os en partie conservés, essentiellement dans le même but que pour la T 4 (datations TAQ des structures). D'autres ne sont pas fouillées (T 1, 2, 8, 14, 15, 20, 21). Elles sont parfois partiellement détruites par la machine lors du creusage de la tranchée. Les tombes T 8, 14, 15, 20 et 21 sont laissées intactes dans le terrain, ou tout au moins les squelettes.
- 4.2 **Si l'orientation** des tombes n'a pas toujours pu être relevée avec exactitude, il ressort toutefois qu'elles sont disposées, grosso modo, Est-West.
- 4.2.1 La plupart des tombes, en général à proximité immédiate des murs, accompagnent leur orientation, soit NE-SW (T 3, 5, 6, 8, 9, 14, 15, 18, 19), en ayant le regard toujours au NE, soit NW-SE (T 7, 12, 16, 17, 20 ?, 21), leur regard tourné vers le SE (ou éventuellement vers le NW pour T 12, 16, 17 ?). Alors que la T 14 est posée sur l'arase de la maçonnerie à l'angle des murs 1 et 2, les tombes T 7, 9, 12, 16, 17 et 21 sont bordés sur un des côtés par un mur antique. La T 21, creusée profondément, semble être entourée de murets sur les 3 autres côtés, et elle jouxte le mur 2A en ayant détruit le mur 2.
- 4.2.2 Par contre, quelques tombes s'affranchissent carrément de la présence des murs, et ont soit une orientation plein E du regard (T 1, 10, 11), soit plein N (T 4 et 13). On a pu constater cependant leur postériorité à la démolition des vestiges. Il est des plus probables que ceux-ci ne devaient plus apparaître à la surface du terrain lorsqu'elles ont été installées.
- 4.2.3 Toutes ces tombes sont donc postérieures à l'abandon et à la démolition des murs et des structures antiques. Leur datation va du début à la fin du Moyen-Âge, sans aucune précision possible (pas de matériel ni d'indice)⁶.
- 4.3 Tous les squelettes observés sont en **position** de decubitus dorsal, les bras étant repliés sur le ventre. Deux tombes (T. 3 et 12) comportent des os appartenant à un premier occupant (**réduction**), rassemblés en un endroit de la sépulture lors de sa réouverture. De la T 20 n'ont été vus que quelques os rassemblés pouvant suggérer cette interprétation.
- 4.3.1.1 *Seule la tombe T 3 est entièrement fouillée : celle-ci se trouve dans la tranchée, sur le tracé destiné à la conduite des eaux de surface, et sera donc détruite. Ne connaissant pas le site, la fouille de cette tombe est entreprise aussi afin de cerner les problèmes. Dans un coffre de dalles verticales et sous des dalles à plat se trouve un squelette (K 0003) en position de decubitus dorsal et la tête à l'W (regard vers l'E), conservé de manière diverse : en effet, tous les os de sa partie supérieure, du crâne au bassin, sont enrobés de limon et sable gris noir provenant du lit de la rivière voisine⁷, et sont en très mauvais état de conservation (pulvérulents, sans consistance). Par contre, les os longs de la partie inférieure de ce squelette (K 0003) et ceux de la réduction d'un premier occupant (K 0003A), repoussé aux pieds du second, étaient enrobés de limon beige jaune, et probablement de ce fait, bien*

⁵ T 5 : K 0005 ; T 6 : K 0006 ; T 7 : K 0007.

⁶ Certaines tombes plus récentes ne sont pas considérées et n'entrent pas dans la numérotation.

⁷ « Les alluvions de la rivière Losentze ont conféré aux différents sols une composition calcaire et relativement acide... » (<http://www.chamoson.ch>)

conservés. Cette différence dans les dépôts mérite d'être notée, vu la différence de conservation qu'elle induit, et vu les inondations qu'elle implique.

- 4.3.1.2 Une autre tombe méritant une mention est celle, unique, qui comporte, au moins dans le muret latéral Sud, une série de carreaux rectangulaires de terre cuite posés de chant, succédant à quelques schistes également de chant (T 5 – K 00005). Ces carreaux font penser aux tommettes présentes dans le clocher de l'église romane. Si la comparaison montrait une ressemblance effective, on pourrait admettre une proximité dans la datation de la tombe et du clocher, ce dernier datant du tournant des XIe-XIIe S⁸. Cette tombe n'est également fouillée que partiellement, la plus grande partie ayant été excavé par la machine.
- 4.3.1.3 Dans le sondage S 5, au fond de celui-ci (516.86), des dalles à plat (T 15) recouvraient un squelette dont les fémurs ont été vus in situ en déplaçant une petite dalle, décentrés par rapport aux dalles : il est donc possible qu'un 2ème cadavre repose dans cette tombe.

5 MURS ET STRUCTURES : BÂTIMENT I

5.1 MURS M 1, M 2, M 2A

- 5.1.1 Les murs les plus anciens (Bâtiment I) sont sans conteste les M 1, 2 et 2A, de construction unitaire et de bonne apparence, large d'environ 0.50 m en élévation, de 0.65 m au niveau du ressaut, et d'env. 1.00 m en fondations. Ils sont les murs extérieurs d'un bâtiment de 16.03 m E-W et d'au moins 21.87 m N-S⁹; le tronçon le plus éloigné de M 1 a été trouvé lors d'un sondage au-delà de l'angle S de l'église. (Voir aussi ci-dessous : « Orientation ») Ces trois murs sont liés. Les fondations des M 1 et 2 sont au même niveau (516.25), ce qui correspond au sol en mortier c 16 (Voir celui-ci). Du côté extérieur, un ressaut se présente à un niveau nettement plus élevé (516.87 à 517.04), ce qui tient au niveau de construction et à l'occupation du lieu (voir ci-dessous « niveau du terrain naturel »). Ce niveau élevé se retrouve à l'extrémité Est du M 2 et dans le M 2A, mais pour les fondations, et ce niveau correspond alors au sol en mortier c 17.
- 5.1.2 La direction des murs du Bâtiment I ne montre pas d'indice particulier : tous les murs sont à peu de chose près à angle droit (les M 1 et 2 forment un angle droit de 90.1°), sauf l'angle des M 2 et 2A, qui est légèrement obtus (95.7°), ce dernier mur ayant été découvert sur une faible longueur. Les murs du Bâtiment I forment un angle en moyenne de 35.5° (degrés) vers l'W (par rapport à la ligne N-S).

5.2 MURS M 3 et M 8

- 5.2.1 Mur M 3 : Il s'agit d'un muret assez étroit, de l'ordre de 0.32 à 0.35 m, vu sur une très faible longueur, mais heureusement observé en profil (P 5A). La base des fondations située env. 0.20 m au-dessus du sol c 16 indique qu'il est postérieur à l'abandon de ce sol. Mur M 3 dans Sond 4 : sous de nombreux os humains déplacés trouvés au-dessus de 517.02, au niveau des T 4, 5, 6 et 13 des P 5 et 5A, le Sond 4 a livré, de 517.02 à 516.31, plusieurs des couches antiques (c 11 à c 15) présentes dans le P 5, jusqu'au sol c 16 tout au fond : la c 15B P 5A, dans laquelle est construit le M 3, était remplacée par les c 11 à 15 P 5, et ce M 3 était logiquement absent. Les couches présentes à cet emplacement sont celles qui étaient là avant la construction du M 3 et qui n'ont pas été perturbées par sa construction. Le M 3 est donc logiquement absent du sondage, et, au contraire de M 8, devait tourner vers l'E pour buter contre celui-ci.

⁸ P. ELSIG, Ibidem, 18

⁹ « Mur ouest » sera employé pour M 1 et ses parallèles, et « mur nord » pour M 2.

- 5.2.2 Mur M 8 : sa largeur et sa longueur trouvée sont identiques au M 3 ; il est conservé sur une assez grande hauteur¹⁰ ; le niveau de ses fondations est le même que celui du sol c 16, mais ce dernier est interrompu à environ 0.40 m à l'W du mur. Ce sol est postérieur au M 2, venant buter contre lui. Au fond du Sond 5 (516.86), la tombe T 15 a complètement remplacé le mur M 8 supposé ou tout au moins les couches antiques. L'hypothèse la plus plausible est que le M 8, créé peut-être dans une seconde période d'utilisation du sol c 16, soit une séparation continuant plus loin vers le S.
- 5.2.3 Les deux murs M 3 et M 8, s'ils sont bien tous deux postérieurs au M 2, ne peuvent donc pas avoir été construits simultanément. (Voir aussi ci-dessus, « Mur M 3 »).

5.3 BASE M 7

- 5.3.1 Une maçonnerie rectangulaire (0.87 m x 0.69 m) est appuyée contre le M 2, et interrompt le sol c 16. Celui-ci est réparé sur une largeur de 0.20 m sur les côtés W et S de la base, alors que celle-ci s'appuie contre le sol à l'E. Elle se trouve à 5.24 m du M 1. A même distance du M 2A, aucune trace d'une telle structure : il ne semble donc pas y avoir 2 rangées parallèles de piliers. S'agit-il d'un simple contrefort, isolé, ou bien y a-t-il une rangée de piliers, parallèle au M 1, qui serait presque dans l'axe entre le M 1 et le M 8¹¹, dont on aurait seulement le premier élément ?¹². Il faut mentionner aussi la différence de niveau du sol c 16, à la hauteur de la base M 7 (P 5A). Se pourrait-il que cette petite « marche » de 0.10 m se poursuive vers le Sud, confirmant ainsi une partition du local dans cet axe ?

5.4 SOLS

- 5.4.1 Sol en mortier c 16 P 5-5A-6 : associé aux M 1 et 2, un sol en mortier, vu dans la partie NW¹³, occupe tout l'espace jusqu'au M 8. On ne sait pas s'il continuait à l'E de ce mur. Il est interrompu à env. 0.40 m à l'W du mur M 8 dont le niveau des fondations, identique à celui du sol, rend tout à fait possible, mais non certain, qu'il ait fonctionné avec celui-ci, peut-être dans un 2^e temps seulement, et aussi que la perturbation du sol soit due à une autre intervention que la construction de ce mur. (Voir aussi ci-dessus la « marche » de 0.10 m).
- 5.4.2 Sol en mortier c 17 P 5A : le M 8 est construit en tous cas avant l'établissement du sol en mortier (c 17) présent seulement à l'E de ce mur, mais 0.60 m plus haut que le sol (c 16). Il est trouvé, en regard du M 4, dans un petit sondage de 0.20 m x 0.25 m sous une perturbation moderne. Dans le Sond 2, dans l'angle NE du bâtiment, il est remplacé d'une part par une tombe (T 21, c 4 P 8) proche du M 2A et d'autre part par d'autres couches de gravier et de mortier (c 7 et 8 P 8), en lieu et place du sol, mais à son niveau. Celles-ci peuvent être considérées comme d'éventuelles réparations de ce sol. On ne peut *a priori* pas affirmer qu'il occupait l'espace à l'E de M 8 ; cependant la découverte de restes d'un mortier pouvant lui appartenir, collé contre le mur M 2A, immédiatement sur les fondations et sous le seul revêtement encore en place, laisse penser que le sol c 17 était bien présent dans tout l'espace formé par les M 8, 2 et 2A du Bâtiment I.

¹⁰ Niveau des fondations : 516.40 ; sommet conservé (près de M 2) : 517.35.

¹¹ Axe du pilier à 5.59 m du M 1 et à 5.43 m du M 8.

¹² La seule manière de le savoir est de fouiller sous le sol de l'église, plus élevé de 0.35 m env. que le sol c 16, et où les vestiges sont peut-être encore conservés. De quelconques travaux de transformations portant atteinte au sol dallé de l'église devraient impérativement nous être signalés, afin que nous puissions procéder à des investigations dans les couches antiques.

¹³ La limite Sud de toutes ces installations, murs et sols, ne nous est pas connue.

5.4.2.1 *On peut admettre que le sol c 16 n'était quant à lui pas présent ici, étant donné le niveau des fondations du M 2A, niveau correspondant au sol c 17. Ce niveau évoque la possibilité que les deux sols soient contemporains, et que leur différence de niveau (0.60 m, voir ci-dessus) était voulue dès le départ.*

5.4.2.2 *Il est donc finalement tout-à-fait plausible que ce grand espace était (dès l'origine ?) divisé en deux par le M 8, avec une différence de niveau du sol importante de part et d'autre, voire en trois avec une rangée de piliers (colonnade ?).*

5.5 Première démolition et occupation :

5.5.1 Immédiatement sur le sol en mortier c 16, se trouvent des couches de cendres et de limon brûlé provenant d'une démolition¹⁴, et éventuellement, pour les cendres, d'une occupation cendreuse. Il s'agit assurément d'une paroi de construction légère (bois et torchis) détruite par un incendie, assertion confirmée par l'observation de traces de feu sur les pierres de la face intérieure (Sud) du M 2.

5.5.1.1 *Par hypothèse, il n'est pas impossible que la paroi dont il est fait mention ci-dessus était un doublage¹⁵ du mur maçonné M 1, dans un but d'isolation thermique (?).*

5.6 S'inscrivant dans la suite des transformations, le mur M 6 semble être le vestige d'une structure incomplètement conservée, et mal compréhensible. Il s'agit d'une maçonnerie composée de grosses pierres et de liant argileux, vue sur une faible distance de part et d'autre de la tranchée, sans qu'un lien formel puisse être établi entre les deux parties repérées successivement. Sa direction E-W n'est pas assurée au degré près, mais elle suit approximativement le sens de la tranchée plutôt que du mur M 2. La c 14E semble en être le déchet de construction, plutôt qu'un résidu d'inondation (voir ci-dessous). S'agit-il d'un reste d'une structure procédant d'un réaménagement dans le Bâtiment I ? Ou est-elle, plus récente dans ce cas, le vestige d'une tombe ? Cette 2^e hypothèse doit être écartée, vu le niveau, immédiatement sur le sol c 16, de la couche de construction de la structure. Aucune réponse satisfaisante ne peut être donnée, étant donné le type de couches et la méthode de fouille adoptée à cet endroit du chantier.

5.7 La différence importante de niveau entre les deux sols, à l'intérieur du bâtiment, se retrouve entre ce sol inférieur (ou les fondations) et les dépôts naturels antérieurs au bâtiment, immédiatement à l'W de M 1 et au N de M 2, de l'ordre de 0.70 m-0.75 m à l'W (voir P 6) et de 0.80 m au N (P 6A). A cela s'ajoute le fait que le remblai de 0.20 à 0.40 m d'épaisseur (voir ci-dessus, Profils 2 à 4, c 3 et P 5 et 6, c 1), surmontant ces colluvions et s'appuyant contre l'élévation du M 1, présente une déclivité N-S d'un même ordre de grandeur. Cette différence de niveau entre le sommet des colluvions et les fondations du M 1 n'est plus que de 0.06 m dans le sondage au S de l'église (le sol c 16 n'est pas présent dans ce sondage). En niveau absolu, les fondations montrent une différence de l'ordre de 0.35 m alors que la différence d'altitude du terrain naturel est de 1.10 m : il s'avère donc que le bâtiment est semi enterré en amont (NW) et de plain-pied (ou légèrement surélevé ?) en aval (SE).

5.7.1.1 *La différence d'altitude des fondations, soit 0.35 m, peut-elle refléter la même différence dans le niveau du sol c 16 ? Celui-ci n'ayant pas été découvert, on peut se perdre en conjectures, et supposer*

¹⁴ P 5A c 15 à 15E.

¹⁵ Comparer : Martigny, Fouille Minerva 1987, E 14, négatifs des sablières St 34+35 longeant les M 33+34.

seulement que le sol lui-même était en pente relativement prononcée, s'il suivait effectivement la pente des fondations.

- 5.7.2 Au N de M 2 (du Bâtiment I primitif), et à l'W du M 4, les colluvions sont à un niveau relativement élevé ¹⁶ (cf. ci-dessus 5.7.). Cet espace a gardé la même attribution après la construction de l'Annexe I (M 4-4A), probablement aussi après l'adjonction de l'Annexe II (M 9) vu la quasi-absence de couches d'occupation, soit dans le P 6A (à proximité du M 2), soit au S du M 9 où une importante couche de démolition (0.60 – 0.70 m d'épaisseur) recouvrait immédiatement les colluvions. C'est donc à l'E du M 4-4A, et probablement au N de M 9, qu'il faut chercher l'intérieur des habitations des annexes I et II.

6 ANNEXE I :

6.1 SOL EN MORTIER c 36

- 6.1.1 Entre les murs M 4 et M 5, on trouve un sol en mortier c 36 (P 5B ; 517.36), constitué d'un mortier peu résistant, en partie fusé, qui pourrait faire penser à un sol ayant subi des intempéries ; il n'a cependant pas été trouvé ailleurs que dans la tranchée, et l'on ne sait jusqu'où il s'étendait (dans le sens N-S, le local devait apparemment mesurer environ 13.00 m au moins, voir ci-dessous). Construit au-dessus de remblais plus importants à l'Est du local, où il est mieux conservé, on pourrait croire qu'il n'occupait qu'une partie de cet espace. De plus, une tombe l'a coupé entièrement du M 4 ; mais, réapparaissant entre les deux perturbations c 31 et 31A, il est le plus probable qu'il remplissait effectivement tout l'espace entre les murs M 5 et M 4. Il se trouve environ 0.35 m au-dessus du niveau du sol élevé du Bâtiment I.
- 6.1.2 Ces deux sols (c 36 et c 17) se succèdent l'un l'autre, ou bien ont été utilisés conjointement (le sol c 36 est contemporain du M 5, qui est postérieur au M 2; le sol c 17 est un sol original ou une 2e période d'utilisation du M 2). Leur différence de hauteur traduit, d'un local à l'autre, la pente du terrain naturel constaté à l'extérieur. Il est des plus probable qu'un seuil accompagné d'une ou de deux marches permettait le passage entre le corps du Bâtiment I et l'Annexe I, seuil qui devait faire suite à une transformation des maçonneries et un réaménagement des locaux. Cela n'a malheureusement pas pu être constaté, étant donné que des fondations en béton avaient à cet endroit perturbé les couches et partiellement détruit les murs.

6.2 MURS 4/4A et 5

- 6.2.1 Mur 4/4A : c'est un mur N-S de 0.45 – 0.47 m de large, vu en travers de la tranchée des eaux de surface de même que dans une tranchée perpendiculaire, jusqu'à 13.00 m environ du M 2 (le M 9 est à 12.84 m de M 2). Il comportait, dans sa partie conservée la plus élevée (à 518.18), une planie de mortier à environ 0.60 m au-dessus des fondations. Il est manifestement construit avant le M 9 (voir celui-ci). Il n'a pas été découvert au-delà du bord N de ce dernier, une perturbation récente de limon et de schistes en ayant emporté toute trace, mais il est possible qu'il se prolongeait plus loin, comme peut-être le M 5 ¹⁷. Au S, il s'appuie contre le M 2, également au niveau des fondations, et lui est donc postérieur.
- 6.2.1.1 *Dans le tronçon S de ce mur, sa particularité est de posséder, au niveau des fondations et dans la maçonnerie originale, deux petites ouvertures qui le traversent perpendiculairement, et qui sont constituées à chaque fois de deux imbrices entières, l'une, inférieure, à l'envers, l'autre, supérieure, à l'endroit, laissant un vide d'environ 0.18 m de large et de 0.12 m de haut. La première est située à*

¹⁶ 517.10 près du M 2, 517.54 près du M 9, les deux murs étant distants de 12.84 m

¹⁷ Nous nous trouvons à un peu plus de 4.00 m à l'extérieur des maisons actuelles de la rive N de la Place.

0.37 m du M 2, la seconde à 1.97 m de la première. (On ne sait pas si d'autres ouvertures de ce type existaient plus au N dans ce mur). L'imbréx inférieure de la seconde ouverture montre une différence de niveau de 2.5 cm d'un côté à l'autre, créant ainsi une pente descendante en direction de l'W, c'est-à-dire vers l'extérieur de l'Annexe I. Il s'agit là à première vue d'un assainissement, destiné à évacuer du local eau et humidité.

- 6.2.2 Mur 5 (-5A) : seuls 2 petits tronçons de ce mur sont connus, mais ce dernier couvrirait la même distance que le M 4, en lui étant strictement parallèle. Le tronçon S comporte une planie et un ressaut à environ 0.45 m au-dessus des fondations, d'une largeur irrégulière de 0.45 – 0.50 m, et une seconde élévation plus étroite d'environ 0.10 m. Cette seconde élévation peut être éventuellement un rétrécissement du mur. Mais, à voir les mortiers, légèrement différents, la planie de mortier sur laquelle est édifiée cette maçonnerie, et surtout la couche 33 du P 5B, il est des plus probables que cette partie du mur soit une reprise. En effet, cette couche, située au niveau de la base de cette élévation est vraisemblablement un niveau de construction ; de plus, cette couche, constituée de petits fragments de tuf et de « sable » de même texture, pourrait être interprétée comme le niveau de travail en rapport avec la mise en place d'éléments de colonnes en tuf. Malheureusement, aucun de ces éléments n'a été découvert.
- 6.2.2.1 *Ses fondations sont à 4 cm près au même niveau que celles du M 4, mais elles sont installées, pour leur partie supérieure, dans des remblais qui n'existent que dans la moitié E du local (c 39, 40, 41 P 5B) ce qui peut faire douter de la contemporanéité des deux murs. La couche dite « de construction » du M 5 (c 38 et 38A) scelle ces remblais et semble être au niveau des fondations du M 4 : elle ne s'oppose pas à ce que les deux murs soient contemporains ; le doute reste cependant permis. Par contre, d'une part il est certain que le sol en mortier, s'appuyant contre le M 5, soit construit après celui-ci, et d'autre part, il est le plus probable que ce sol, dont la base est à peu près au niveau des fondations du M 4, soit construit également après cet autre mur, et donc que les deux murs aient été utilisés conjointement.*
- 6.2.2.2 *Les remblais de la moitié E du local, dont il est fait mention ci-dessus, déposés avant la construction du M 5, peuvent signifier que cet endroit a été comblé afin de construire le mur et d'asseoir ses fondations au même niveau que celles du M 4, ce qui serait un argument en faveur de la contemporanéité des deux murs.*
- 6.2.2.3 *Le tronçon découvert au N (M 5A) n'a été vu également qu'en profil. Il n'est constitué que d'une planie de mortier coulé sur un lit de pierres, lesquelles sont disposées sur 2-3 lits de pierres sans mortier, c'est-à-dire des fondations similaires à celles du tronçon S (M 5) : il s'agit donc vraisemblablement du même mur, supposition étayée par la largeur constante (3.20 – 3.23 m) du local formé par ces murs. Il pourrait ici s'agir d'un seuil, dont on n'a vu aucun piédroit (?)*
- 6.3 Par ses proportions (3.20 x 13.00 m minimum), par la contemporanéité probable de ses deux murs, par la présence d'un niveau de travail comportant de la poussière de tuf, par la qualité de son mortier de sol, il est possible que ce local soit un portique, lequel serait ouvert à l'E.

7 ANNEXE II :

7.1 MUR M 9

- 7.1.1 Le seul élément d'un second agrandissement des bâtiments est la présence du mur M 9, déjà mentionné, à 12.84 m du M 2 et large de 61 cm, formant un angle quasi droit avec le M 4A (88.3°). S'appuyant contre le M 4A (les fondations également), il procède d'une adjonction. Au vu des dépôts naturels à proximité des M 1 et M 2 et de l'absence d'occupation sur les flancs W du Bâtiment I, il était surprenant de découvrir des vestiges dans cette zone. Aucun indice permettant une quelconque interprétation

de ce mur n'a été découvert. Le seul constat effectué est l'épaisseur de sa démolition (voir ci-dessus, 0.60 - 0.70 m) déposée directement sur les colluvions.

8 BÂTIMENT II :

8.1 MURS M 21, 22, 23

8.1.1 À exactement 40.99 m à l'E du mur le plus à l'Est du Bâtiment I (M 5-5A), se trouve un autre mur (M 21), pas exactement parallèle (différence d'angle de 3.4° par rapport au N) accompagné d'un second mur (M 22) à 4.40 m (3.8°), et d'un 3e (M 23) à 9.00 m (10.4°). Ils ont également été vus au fond d'une tranchée, et nous n'avons pas eu le temps d'effectuer des recherches approfondies à cet endroit. Leurs mortiers et maçonneries sont similaires et ressemblent aussi aux mortiers des autres murs du site.

8.1.2 Une importante couche de mortier beige, brun et gris blanc, contenant aussi des fragments de mortier de revêtement, quelques fragments de tuiles et de bois calciné, du limon et du gravier, accompagne le côté E du mur M 23 et marque son niveau de démolition, entre 516.90 et 517.20 ; cette couche se prolonge jusqu'à 7.00 m à l'E de ce mur, puis plus loin, c'est la couche d'alluvions naturelles qui a gardé sa place. Nous nous trouvons, à l'E de ce mur, vraisemblablement à l'extérieur du Bâtiment II.

8.1.3 Avec ses fondations à 517.15, le M 21 se situe quasiment au même niveau que les murs de l'Annexe I (517.10 pour les murs M 4 et M 5)¹⁸. La comparaison des niveaux du terrain alluvionnaire (précédant immédiatement la construction des murs) le confirme : le terrain était horizontal dans le sens E-W. Dans le sens N-S, une comparaison des niveaux confirme la légère pente du terrain déjà constatée (cf ci-dessus, en 5.7), qui correspond à la pente du cône de déjection de Chamoson. Dans l'espace compris entre ces murs (tranchée entre les Bâtiments I et II), nous n'avons pu observer que quelques tronçons de maçonneries modernes à des niveaux proches de la surface : aucune structure ou couche antique n'a été trouvée

8.2 Bâtiments I et II : TYPE DE BÂTIMENTS

8.2.1 HYPOTHÈSE : Il est dès lors plausible que ces 2 bâtiments appartiennent à la même entité architecturale et soient séparés par une cour (Les différences d'orientation des murs ne semblent pas suffisantes pour infirmer cette interprétation). L'emplacement sur une légère crête, en un endroit suffisamment en pente pour évacuer les eaux de surface et assez horizontal pour être d'utilisation confortable, admirablement situé et exposé au soleil, sont aussi des arguments pour croire à l'existence, en ce lieu, d'une *villa rustica*.

8.2.2 Aucune découverte particulière ne permet d'avancer une certitude quant au type des bâtiments et à leur utilisation. La connaissance du plan est trop restreinte pour que celui-ci ne le révèle. Les seuls éléments signifiants sont la présence des sols en mortier et leurs différences de niveau, les grandes dimensions et la situation du Bâtiment I, la probable partition de celui-ci en deux (M 8), voire en trois (éventuelle colonnade ?) : ces murs sont-ils ceux de la *pars urbana* d'une *villa rustica* ?

¹⁸ Pour les différences plus importantes avec les niveaux des murs originaux : voir Bâtiment I.

9 DATATION

- 9.1 La proximité de l'église romane et les murs découverts ont pu faire penser d'abord que nous étions en présence des constructions médiévales semblant exister sous les fondations de l'église (voir ci-dessus, « état de la question »), la proximité de l'église et un quasi-parallélisme des murs renforçant cette impression. De plus, les différences de niveaux de circulation, assez importantes parfois ¹⁹, ne semblent pas signifier nécessairement un changement d'époque puisque ces différences se mesurent également au sein d'une même période ²⁰. Un rapport stratigraphique ne peut plus être établi entre les murs et ceux de l'église, étant donné les travaux d'assainissement de ses fondations, effectués il y a plus d'un siècle déjà ²¹.
- 9.2 Cependant, l'excellente qualité des maçonneries (murs et sols), leur régularité et leurs dimensions, ajoutés à la découverte de matériel archéologique typique ne laissent planer aucun doute sur l'antiquité des vestiges.
- 9.2.1 Seules les datations pertinentes sont ici retenues :
- 9.2.2 Les tessons de céramique ²² trouvés dans une couche précédant immédiatement les travaux datent la construction du mur M 5 au plus tôt de 30 de n.è.
- 9.2.3 Le matériel ²³ d'un remblai déposé sur le niveau de construction du M 5, mais avant l'établissement du sol, date celui-ci de 40 de n.è. au plus tôt.
- 9.2.4 La céramique ²⁴ trouvée dans la couche scellant les fondations de ce même mur, mais à l'extérieur, date un remblai de fin Ile S.-IIIe S. de n.è.
- 9.3 La fourchette chronologique, si elle n'est pas serrée, permet au moins de confirmer l'impression générale qui fait de ces murs ceux d'un bâtiment romain, construit au moment de la plus grande expansion constatée à Martigny et ailleurs en Valais.

10 INONDATIONS

- 10.1 La présence dans la tombe T 3 de sable noir de la Losentze, de même que de limon gras beige jaune, est la manifestation d'infiltrations provoquées par des inondations. Celles-ci sont, du fait de leur présence dans une tombe, relativement récentes, et n'ont pas touché les vestiges antiques. Mais elles sont intéressantes du fait de leur différence, qui implique des provenances différentes, et donc des inondations : débordement de la rivière d'une part, et d'un torrent charriant une terre plus claire, d'autre part.

¹⁹ 1.70 m entre le sommet des fondations de l'église médiévale (517.95) et celles du M 1 romain (516.25) ;

²⁰ Différence de 0.60 m entre le sol inf c 16 (516.30-516.40) et le sol c 17 (517.02) ; de 1.00 m entre ce sol c 16 et le sol c 36 (517.40).

²¹ P.ELSIG, *Op. cit.* p.33 : « ...au cours de l'année 1886 : drainages du mur nord, ... »

²² 3 frgts de TS Lisse apparue en 15 de n.è., dont un bord de plat Dragendorf 18 apparu en 30 (à l'W de M 5, remblai c 39 P 5B - K 0010)

²³ 2 tessons de TS lisse dès 15 de n.è., 1 fond de coupe Dragendorf 22/23 dès 40 (c 37 P 5B - K 0008)

²⁴ Un bord de gobelet en céramique à revêtement argileux métalléscent du IIIe S, dès 180-190 (occupation ou remblai à l'E de M 5 c 56 P 5B - K 0009).

10.2 Dans le Bâtiment I, d'autres inondations éventuelles ont été déposées ; des couches de démolition contenant du limon beige alternent avec celles contenant du limon gris noirâtre (limon beige grisâtre : c 14E, 14B, 14A ; limon gris noirâtre : c 14D, 14C) (voir aussi ci-dessus, une autre interprétation de la c 14E). Des inondations de provenances diverses ont pu avoir lieu, certainement après la première transformation du site, et très probablement déjà avant la fin de son occupation.

11 ORIENTATION

11.1 Orientation : Le mur N (M 2) est presque parallèle au mur N de l'église (angle aigu de 2.25°).

11.2 On ne peut ainsi que constater que l'église romane, et après elle, les habitations du Ile Millénaire, reprennent à peu de choses près, le même emplacement et la même orientation que les constructions antiques, ce qui peut être dû aux facteurs stables de détermination de cette orientation : sens de la pente, de la vallée, position du soleil. Une continuité d'occupation pourrait aussi être une explication, ce qui inciterait à penser que des bâtiments médiévaux viendraient bien s'intercaler entre l'époque romaine et l'âge roman.

Michel Pignolet
ORA VS